

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Autan Répulsif Anti-Moustiques Spray

Type(s) de produit

TP19: Répulsifs et appâts

Numéro d'autorisation: 10/24/L-000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: LU-0031445-0000

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	4
2.2. Type(s) de formulation	4
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	5
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	6
4.1. Description de l'utilisation	6
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. AUTRES INFORMATIONS	9

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Autan Répulsif Anti-Moustiques Spray OFF! Répulsif Anti-Moustiques Spray
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SC Johnson Europe Sàrl
	Adresse	Z.A. la Piece 8 1180 Rolle Suisse
Numéro de l'autorisation		10/24/L-000
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		LU-0031445-0000
Date de l'autorisation		09/02/2024
Date d'expiration de l'autorisation		20/02/2027

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	S.C. Johnson Europlant B.V.
Adresse du fabricant	Groot Mijdrechtstraat 81 3641 RV Mijdrecht Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	S.C. Johnson Europlant B.V. site 1
	Groot Mijdrechtstraat 81 3641 RV Mijdrecht Pays-Bas
	S.C. Johnson Europlant B.V. site 2
	Oy Transmeri Logistics Ab, Kisällintie 13 01730 Vantaa Finlande

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	Vertellus Performance Materials Inc
Adresse du fabricant	2110 High Point Road NC 27402 Greensboro. États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	Vertellus Performance Materials Inc site 1
	2110 High Point Road NC 27402 Greensboro. États-Unis d'Amérique

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N,N-diéthyl-méta-toluamide	N,N-diethyl-m-toluamide	substance active	134-62-3	205-149-7	7,2248

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Solvent Based Liquid (RFU)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser de l'eau vaporisée pour l'extinction.</p> <p>P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Usage # 1 - Utilisation non professionnelle

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	VII.2 Protection de la santé.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Culicidae: Culicidae: Nom commun: moustiques Stade de développement: adultes Nom scientifique: Ixodidae: Ixodidae: Nom commun: tiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur IV.1 Usage à l'intérieur (dans un endroit bien ventilé) IV.2 Usage à l'extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Repousse les moustiques qui peuvent être porteur de la fièvre jaune, de la Dengue et du virus du Nil occidental jusqu'à 2 heures par application. Repousse les tiques jusqu'à 3 heures par application.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 1g de produit pour 645 cm ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 1g de produit pour 645 cm ² . Ne pas appliquer plus de 3 fois en 24 heures pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans; Pour les enfants de moins de 12 ans, ne pas appliquer plus de 2 fois par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille HDPE avec vaporisateur : 50 mL, 60 mL, 65 mL, 75 mL, 100 mL, 125 mL, 150 mL, 175 mL, 200 mL, 225 mL, 250 mL.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

A l'aide du vaporisateur, appliquer le liquide sur la peau exposée et étaler uniformément avec les mains sur les zones suivantes:

Adultes: 5 pulvérisations sur chaque main; 7 pulvérisations pour le visage; 5 pulvérisations pour le cou; 4 pulvérisations pour la partie supérieure de chaque pied; et 12 pulvérisations pour chaque jambe inférieure.

Enfants de 2 ans et plus: 3 pulvérisations pour le visage, 3 pulvérisations pour le cou, 2 pulvérisations pour la partie supérieure de chaque pied et 3 pulvérisations pour chaque bras inférieur.

Ne pas utiliser sur les enfants de moins de 2 ans.

Pour le visage: pulvériser sur la main d'un adulte et appliquer avec parcimonie sur le visage de l'adulte ou de l'enfant, en évitant les yeux et la bouche.

Ne pas appliquer sur les mains des enfants de moins de 12 ans.

Ne pas utiliser sous les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation.

Après être retourné à l'intérieur, laver la peau traitée avec du savon et de l'eau.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien ventilée.
Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation.
Il est recommandé d'utiliser des vêtements pour couvrir les zones non traitées de la peau et ainsi restreindre l'accès aux insectes piqueurs.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

À l'aide du vaporisateur, appliquer le liquide sur la peau exposée et étaler uniformément avec les mains sur les zones suivantes:

Adultes: 5 pulvérisations sur chaque main; 7 pulvérisations pour le visage; 5 pulvérisations pour le cou; 4 pulvérisations pour la partie supérieure de chaque pied; et 12 pulvérisations pour chaque jambe inférieure.

Enfants de 2 ans et plus: 3 pulvérisations pour le visage, 3 pulvérisations pour le cou, 2 pulvérisations pour la partie supérieure de chaque pied et 3 pulvérisations pour chaque bras inférieur.

Ne pas utiliser pas sur les enfants de moins de 2 ans.

Pour le visage: pulvériser sur la main d'un adulte et appliquer avec parcimonie sur le visage de l'adulte ou de l'enfant, en évitant les yeux et la bouche.

Ne pas appliquer plus de 3 fois en 24 heures pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans; Pour les enfants de moins de 12 ans, ne pas appliquer plus de 2 fois par jour.

Après être retourné à l'intérieur, laver la peau traitée avec du savon et de l'eau.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien ventilée.

Tenir hors de la portée des enfants.

Conserver dans un endroit sûr.

Laver les mains et la peau exposées avant de manger et après utilisation.

Tenir à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

Ne pas contaminer les aliments, les ustensiles et les surfaces en contact avec les aliments.

Il est recommandé d'utiliser des vêtements pour couvrir les zones non traitées de la peau et ainsi restreindre l'accès aux insectes piqueurs.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Instructions de premiers secours:

En cas d'ingestion: Ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage. Rincer la bouche avec de l'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Ne pas contaminer les plans d'eau ou cours d'eau avec le produit ou le récipient usagé.

Éliminer le produit non utilisé et son emballage dans un circuit de collecte approprié, conformément à la législation nationale.

Le produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre.

Ne pas jeter dans les égouts.

Ne pas réutiliser l'emballage.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans un endroit frais et bien aéré.

Protéger du gel.

Stocker dans son emballage d'origine.

Durée de vie: 3 ans

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Cf. section Usages autorisés

5.2. Mesures de gestion des risques

Cf. section Usages autorisés

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Cf. section Usages autorisés

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Cf. section Usages autorisés

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Cf. section Usages autorisés

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

L'odeur caractéristique est fruitée / florale.